

Le Centre de compétence pour moyens auxiliaires optiques de l'UCBA

Le Centre de compétence pour moyens auxiliaires optiques de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA a largement contribué à l'introduction de la réadaptation en basse vision en Suisse. L'UCBA est l'organisme faîtier du handicap visuel en Suisse. Une de ses missions principales consiste à s'assurer que toute personne malvoyante puisse systématiquement bénéficier d'une évaluation de ses capacités visuelles restantes et disposer des moyens auxiliaires optiques appropriés.

Le Centre de compétence pour moyens auxiliaires optiques de l'UCBA est composé d'opticien(ne)s diplômé(e)s et constitue un service compétent pour tous les problèmes visuels présentant un caractère particulier. Le personnel s'implique également de manière très active dans la formation continue du personnel spécialisé.

Nos tâches

- Nous conseillons les personnes handicapées de la vue et polyhandicapées.
- Nous développons de nouveaux moyens auxiliaires optiques.
- Nous développons et commercialisons des tests visuels.
- Nous proposons un accompagnement pratique aux futurs instructeurs/trices en basse vision et opticien(ne)s spécialisé(e)s.
- Nous sommes gratuitement à disposition des ophtalmologues, opticien(ne)s ou autres professionnel(le)s pour toute question relative à la basse vision.

En règle générale, les personnes handicapées de la vue sont conseillées par les services de consultation présents dans chaque canton. Le Centre de compétence pour moyens auxiliaires optiques se tient, quant à lui, à disposition pour tous les cas requérant des solutions optiques particulières; il fonctionne également comme organisme de deuxième instance.

Nos prestations

- Nous fournissons un bilan visuel complet comprenant les corrections de base, les protections contre l'éblouissement, l'éclairage, etc.
- Nous procédons à une évaluation de la capacité visuelle restante et décidons, d'entente avec la personne concernée, du moyen auxiliaire optique le mieux adapté à ses besoins; enfin, la personne est formée à l'utilisation de son nouveau moyen auxiliaire.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous téléphonique dans nos locaux. Dans certains cas spécifiques, des visites à domicile peuvent également être organisées.

- Nous sommes constamment à la recherche des solutions les meilleures, innovant parfois avec des solutions sortant de l'ordinaire.
- Nous fournissons les moyens auxiliaires optiques adaptés et accompagnons leurs utilisateurs/trices tout au long de la phase d'essai.
 - Nous établissons, en collaboration avec l'ophtalmologue traitant, les demandes AVS et AI pour les personnes handicapées de la vue.
 - En cas d'évolution du déficit, nous proposons à la personne concernée une nouvelle évaluation de ses capacités visuelles, ainsi que de nouvelles solutions.



**Union centrale suisse pour
le bien des aveugles UCBA/SZB**

Moyens auxiliaires optiques
Niederlenzer Kirchweg 1
CH-5600 Lenzburg

Téléphone 062 888 28 50
Téléfax 062 888 28 59

opt-beratung@szb.ch
www.ucba.ch

© UCBA, Edition 2010

sa.gs.ch

**Le Centre de compétence pour
moyens auxiliaires optiques
de l'UCBA**



UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles